



CAHIER DES CHARGES FORMATION

LIBELLE	LA POLITIQUE D'INTERMODALITE ET LES POLES D'ECHANGES MULTIMODAUX CODE SXS9T
----------------	--

PUBLIC VISÉ
<ul style="list-style-type: none">- Directeurs généraux de services et DGA en charge de la mobilité et des transports- Responsables de services déplacements transports en entités urbaines, départementales ou régionales.- Chargés de mission urbanisme, aménagement urbain, développement économique.

OBJECTIF(S) DE FORMATION
<ul style="list-style-type: none">- comprendre l'enjeu majeur de l'intermodalité,- identifier les leviers d'une politique intermodale,- préciser les conditions de mise en place de Pôles d'Echange Multimodaux

ELEMENTS DE CONTENU
<ul style="list-style-type: none">- finalités d'une politique d'intermodalité et état des pratiques intermodales,- gouvernance et cadre d'intervention régional (Schéma Régional d'Intermodalité),- piliers de l'intermodalité (information multimodale, tarification intégrée et pôles d'échange),- politiques et aménagements spécifiques liés aux Pôles d'Echanges Multimodaux <ul style="list-style-type: none">- Apports théoriques et techniques.- Etudes de cas.

ORGANISATION
2 jours de présentiel + 0,5 J de e-communauté de stage pour les stagiaires que le formateur doit accompagner, animer et tutorer
Horaires : la durée de la formation en présentiel est de 6 h par jour hors temps de pause. 9h-16h30.

ÉVALUATION
Les évaluations sont dématérialisées. Les stagiaires sont invités à répondre via le lien internet qui leur sera communiqué Bilan de l'intervenant